



**Réponse de Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics à la question parlementaire n°3284 du 3 décembre 2025 de l'honorable député Laurent Mosar**

L'honorable député s'enquiert, dans sa question parlementaire, sur une éventuelle liaison aérienne directe entre le Luxembourg et l'Amérique du Nord.

**Madame la Ministre peut-elle nous renseigner sur les discussions qu'elle a eues avec l'Ambassadrice des Etats-Unis concernant un vol direct ?**

J'ai eu l'honneur de rencontrer récemment Madame Stacey Feinberg, nouvelle Ambassadrice des États-Unis au Luxembourg. Cet échange s'est inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre nos deux pays. Parmi les sujets abordés figurait l'idée d'une liaison aérienne directe entre le Luxembourg et l'Amérique du Nord, proposition qui témoigne de la volonté commune d'améliorer la connectivité entre nos deux pays. Toutefois, la décision d'établir une telle ligne relève exclusivement des compagnies aériennes, et non de mon ministère.

**Madame la Ministre peut-elle indiquer si des pourparlers ont déjà eu lieu avec des compagnies aériennes pour la création de cette ligne directe ?**

À ce jour, il n'existe, à ma connaissance, aucun engagement formel de la part d'une compagnie aérienne en vue de l'ouverture d'une liaison directe entre Luxembourg et les Etats-Unis. Néanmoins, Lux-Airport entretient de manière continue des contacts avec des opérateurs susceptibles d'élargir leur réseau au départ du Luxembourg. Ces discussions s'inscrivent dans une stratégie globale visant à améliorer la connectivité internationale de notre pays.

**Le cas échéant, dans quels délais un vol direct pourrait-il être envisagé ?**

Il est actuellement prématuré de se prononcer sur un calendrier précis. La concrétisation d'un tel projet dépend de plusieurs facteurs, notamment l'intérêt des compagnies aériennes, les analyses de marché, ainsi que les considérations économiques et opérationnelles. Le Gouvernement demeure favorable à toute initiative qui renforcerait la connectivité du Luxembourg, mais la décision finale appartient aux compagnies aériennes.

Luxembourg, le 23 décembre 2025

La Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) Yuriko Backes